

RHÔNE-ALPES

Alerte (fictive) à la centrale



UN SCÉNARIO catastrophe s'est « joué » mardi à la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme) : l'un des réacteurs s'est approché du point de fusion, dispersant des rejets radioactifs dans l'atmosphère. Agents EDF, pouvoirs publics, pompiers, gendarmes : des centaines de personnes ont été mobilisées durant dix heures à la préfecture, dans un poste de commandement à Montélimar et dans les cellules de crise des 22 communes du plan particulier d'intervention (PPI) situées dans un rayon de 10 km autour de la centrale. Les ingénieurs de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont imaginé le scénario de l'accident et contrôlé l'exercice. A 8 heures, EDF a déclenché un plan d'urgence interne. Un quart d'heure plus tard, la préfecture était alertée et les maires des alentours ont reçu un message à 8 h 40. A Saint-Paul-Trois-Châteaux, le maire a constaté que « le déroulé de l'exercice était plus fluide qu'en 2013 grâce au suivi par Internet ».

Réagir correctement

La population n'a pas été informée et n'a pas participé à cet exercice national de crise, l'objectif était de tester la coordination des secours, « de façon à vérifier si nous sommes en mesure de réagir correctement », explique Didier Lauga, le préfet de la Drôme. Tout était donc fictif, hormis l'évacuation bien réelle en bus de 280 enfants de deux écoles à Saint-Just-d'Ardèche et à Pierrelatte.

Les dispositions théoriques des plans ont donc été vérifiées, mais « cela n'est pas fait pour nous rassurer à bon compte », reconnaît Didier Lauga. « Nous avons testé la phase d'alerte seule, mais dans la vraie vie il faut aller jusqu'à l'évacuation. » Le bilan de cet exercice d'un jour doit être présenté en décembre à la commission locale d'information, dont les élus au niveau national réclament une augmentation du périmètre des PPI de 10 km à 80 km autour des centrales. De son côté, l'ASN reconnaît que des plans post-accident doivent également être mis en place pour pallier les difficultés qui subsistent des jours, des semaines après un incident.

LOUISETTE GUVERNE



Tricastin (Drôme). Un exercice national de crise a été organisé hier à la centrale nucléaire. Objectif : tester la coordination des secours. (LP/Olivier Corsan.)



Valence (Drôme), mardi. Le centre opérationnel départemental était installé à la préfecture lors de l'exercice d'alerte à la centrale de Tricastin. (LP/LG.)



Saint-Just-d'Ardèche (Ardèche), mardi. La commune, située dans un rayon de 10 km de la centrale, a participé à l'exercice d'urgence en évacuant, en bus, les enfants de l'école. (Photopgr/« Mici Libre »/Mickaël Anisset.)

UNE HISTOIRE EN FRANCE

La magistrate voyage avec les deux accusés

MIDI-PYRÉNÉES. Deux passagers ont effectué un drôle de covoiturage entre Montpellier et Millau (Aveyron). Ils se sont retrouvés dans la voiture de la juge assesseur, suppléante du procès pour lequel ils comparaissent ! Lundi en fin d'après-midi, Vincent Tournadre et Joshua Bernard montent à bord du véhicule de Magali Jimenez après avoir réservé leur trajet sur le site de covoiturage Blablacar. Au cours du trajet, la conductrice fait allusion au procès sur le meurtre de Jean-Ronald d'Haity, un Antillais de 20 ans assassiné le 8 mai 2010 à Millau au cours d'une expédition punitive entre groupes de jeunes. Or, les deux passagers font partie des 18 accusés. Rapidement, tout le monde se reconnaît et la discussion tourne autour du procès. Une fois à Millau, le trajet se termine comme un covoiturage classique et les

passagers règlent une participation de 5 € chacun. « Mon client a été très surpris par ce concours de circonstances et s'est senti mal à l'aise. Il m'a tout de suite expliqué les faits », raconte Mickaël Poilpré, l'avocat de Vincent Tournadre. Ce covoiturage peu ordinaire a encore bouleversé le cours

« Cela pose un problème d'impartialité qui peut défavoriser les accusés »

M^e Mickaël Poilpré

de ce procès à rebondissements. « Cela pose un problème d'impartialité qui peut défavoriser les accusés, poursuit Mickaël Poilpré. Hier matin, les avocats de la défense ont donc demandé qu'une enquête soit diligentée et la suspension de l'audience. » La magistrate a d'ores et déjà été écartée. Une péripétie de plus dans ce procès qui dure depuis six semaines et qui se heurte au silence des nombreux accusés. Le verdict est attendu à la fin du mois.

MAYLIS JEAN-PRÉAU

BASSE-NORMANDIE

Match lointain

Pour la troisième fois de son histoire, l'équipe fanion de l'US Avranches (Manche) disputera une rencontre de Coupe de France en Guyane. Après Cayenne en 1991 et Saint-Georges en 1997, le club manchois, surprenant 2^e de National, se rendra à Matoury le 6 décembre pour y jouer le 8^e tour de l'épreuve. « Il s'agit d'une belle récompense pour les joueurs », a réagi Gilbert Guérin, son président. Coïncidence, le club avait reçu l'équipe de Matoury l'an dernier.

HAUTE-NORMANDIE

Alcools identifiés

WID pour Wine Identification. C'est le nom d'une start-up innovante créée par deux ingénieurs à Bernay (Eure) afin de lutter contre la contrefaçon et la falsification des grands crus et nectars plus modestes. Ils ont mis au point un système permettant l'authentification, l'identification et la traçabilité des vins et spiritueux grâce à une puce à radiofréquence implantée sur le col de la bouteille. Elle est dotée d'un dispositif anti-arrachage et peut être lue par un smartphone.

PACA

Tunnel gratuit

Jusqu'à mardi prochain, le tunnel du Prado-Sud à Marseille (Bouches-du-Rhône) sera gratuit entre 7 heures et 20 heures pour fêter sa première année d'existence. La traversée coûte habituellement 1,70 €, mais la fréquentation n'a pas atteint les espérances de ses constructeurs : seulement 12 000 véhicules quotidiens. Ce tronçon de 1,5 km, qui avait coûté 220 M€, est la continuation du tunnel Prado-Carénage, lui aussi payant, qui relie le centre et le sud de Marseille en évitant les embouteillages.

PAYS DE LA LOIRE

Le PS porte plainte

Après que la devanture de la fédération du Parti socialiste de Loire-Atlantique a été entièrement passée à la peinture rouge dans la nuit de lundi à mardi à Nantes, le PS a déposé plainte contre X. Les locaux, situés dans le centre-ville de Nantes, ont été la cible d'un collectif baptisé « Pour un monde sans police ». Ce dernier dit dénoncer « les violences policières » qui ont abouti à la mort de Rémi Fraisse sur le site du barrage de Sivens.

PICARDIE

Eglise à sauver !

La commune de Filain (Aisne), située près de Laon et qui compte 140 habitants, va lancer une souscription en collaboration avec la Fondation du patrimoine pour sauvegarder son église. 210 000 € sont ainsi nécessaires pour redonner à ce monument, reconstruit en 1925, une nouvelle jeunesse. Les travaux envisagés concernent la toiture de l'église, la maçonnerie extérieure ou bien encore l'électrification des cloches.

POITOU-CHARENTES

Singes populaires

Avec 200 000 visiteurs accueillis en 2014, le parc de la Vallée des singes de Romagne (Vienne) a enregistré sa meilleure fréquentation depuis son ouverture en 1998. Pour la première fois, les visiteurs venus de Poitou-Charentes représentent moins de la moitié des entrées. Les étrangers ont fourni, quant à eux, 15 % de la clientèle du parc cette année. Fermée pour l'hiver, la Vallée des singes rouvrira ses portes dès le 28 février.